

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2007-2008

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT CHAUDIÈRE-APPALACHES



TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION.....	3
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EFFECTIF.....	4
COMMUNICATIONS.....	6
CONCERTATION	7
LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	8
LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	8
Agriculture et agroalimentaire	8
Ressources naturelles	8
Gestion des matières résiduelles.....	8
Protection des écosystèmes.....	9
Domaine énergétique	9
Protection de l'eau	10

INTRODUCTION

Nous voici à une 17^{ème} année d'activités pour le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), une année marquée par des préoccupations majeures au chapitre de la protection de l'environnement, particulièrement dans les domaines de la gestion de l'eau, des matières résiduelles ainsi que de la contamination des sols.

L'année 2007 fut également celle d'une prise en considération de l'importance de favoriser une approche inter-sectorielle, davantage axée sur le développement durable, entre autres, dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire par la production d'un mémoire présenté à la Commission Pronovost, de même que dans celui de l'énergie, en réalisant un programme de dix (10) conférences sur l'énergie éolienne, en collaboration avec l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches (CRÉ).

Une année au cours de laquelle le CRECA a mis l'accent sur la nécessité de respecter les principes de l'écologie et de protéger les écosystèmes en réalisant le suivi des projets de caractérisation des milieux humides en Chaudière-Appalaches et en produisant un mémoire lors de la consultation sur le *Livre vert sur la forêt*. La contribution du CRECA aux travaux de la Commission régionale sur les ressources naturelles s'inspire également de l'aménagement durable de nos forêts et la mise en œuvre d'une stratégie régionale sur les aires protégées.

Dans son rôle de groupe-conseil en développement durable à la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, le CRECA a entrepris la rédaction d'une Entente spécifique sur la mise en œuvre du développement durable dans la région de la Chaudière-Appalaches et présenté, conjointement avec la CRÉ, un mémoire à la commission parlementaire du transport et de l'environnement portant sur la Stratégie gouvernementale en matière de développement durable.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET EFFECTIF

Le conseil d'administration de l'organisme était formé, pour l'année 2007-2008, de quatorze (14) membres :

Guy Lessard, président
Récupération Frontenac

André Bélisle, vice-président
Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA)

Rachel Thériault, directrice
Innergex

Jean-Luc Daigle, directeur
Ville de Lévis

Alain Gaudreau, secrétaire-trésorier
Regroupement des commissions scolaires
Chaudière-Appalaches

Jacques Demers, administrateur
Les Amis du parc des Chutes-de-la-Chaudière

Simon Arbour, administrateur
Mouvement des amis de la rivière
du Sud (MARS)

Yvon Bruneau, administrateur
Municipalité de Saint-Henri

Maurice Vigneault, administrateur
Fédération UPA Lotbinière-Mégantic

Jean-Claude Marcoux, administrateur
Fédération québécoise de la Faune

Martin Loiselle, administrateur
Agence de mise en valeur des forêts privées des
Appalaches

Véronique Brisson, administrateur
Comité de restauration du lac Dion (CRLD)

Paul-Henri Roy, administrateur
Comité de restauration de la rivière Etchemin
(CRRE)

Martin Paulette, administrateur
Groupement faunique du Triangle de Bellechasse

Au cours de l'année 2007-2008, les membres du conseil d'administration se sont réunis à neuf (9) reprises :

- 12 avril 2007
- 10 mai 2007
- 13 juin 2007
- 16 août 2007
- 13 septembre 2007
- 8 novembre 2007
- 10 janvier 2008
- 14 février 2008
- 13 mars 2008

L'effectif du CRECA compte actuellement 364 membres regroupant des organismes environnementaux, des citoyens, des corps privés, des gouvernementaux locaux et provinciaux et des organismes parapublics :

Organismes Environnementaux (20)	Citoyens et corps privés (35)	Gouvernements locaux et provinciaux (144)	Organismes Parapublics (165)
Accueil Madore inc.	Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches	MAPAQ (8)	Agence de dév. de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Ch.-App. (3)
Amis de la vallée du St-Laurent	Architectes Lafrance et Mailhot	Ministère des Transports (7)	Cégep de Thetford
Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique	Association des propriétaires de boisés de la Beauce	MRC Beauce-Sartigan (17)	Commission scolaire Beauce-Etchemin (70)
Association du Petit Lac Saint-François		MRC Nouvelle-Beauce (12)	
Cartonek	Bélisle, André	MRC de l'Amiante (20)	Commission scolaire des Navigateurs (65)
Comité de restauration de la rivière Etchemin	CLD des Etchemins	MRC de Bellechasse (21)	Commission scolaire des Appalaches (26)
Conseil de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)	CLD de Lotbinière	MRC des Etchemins (14)	
Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)	CLD de la MRC de l'Islet	MRC de L'Islet (15)	
Comité de gestion du bassin versant de la rivière St-François (COGESAF)	SDE de la région de Thetford (CLD)	MRC de Montmagny (15)	
		MRC Robert-Cliche (11)	
Comité de restauration du lac Dion	SDE de Lévis	MRNF- Faune Québec, Dir. régionale Chaudière-Appalaches	
	CLD de la MRC de Montmagny		
Fédération québécoise de la faune, région Ch-Appalaches	CLD de la Nouvelle-Beauce	Ville de Lévis (3)	
Groupement faunique du Triangle de Bellechasse	Coop de fertilisation organique Fertior		
	Coopérative de gestion forestière des Appalaches		
Les Amis du parc des Chutes-de-la-Chaudière	Environnement Industriel Bugnon inc.		
Parc national de Frontenac	Fonderie Bibby-Ste-Croix inc		
Parc régional des Appalaches	Gagnon, Joannie		
Parc Massif du Sud	Gagnon, Raynald		
Récupération Frontenac	Génivar		
SAMAR	Gestion Forap		
Société VIA	IPL inc		
Société de conservation et de mise en valeur de la Grande Plée Bleue	Innergex		
	Marcoux, Jean-Claude		
	Marcoux, Louise		
	Mirage/Boa-Franc		
	Promutuel Appalaches - Saint-François		
	Rinfret, Charles		
	Thériault, Rachel		
	Thompson, Lucille		
	Ultramar Ltée		
	UPA de la Beauce		
	UPA de la Côte-du-Sud		
	UPA Lévis-Bellechasse		
	UPA Lotbinière-Mégantic		
	Vachon, Pierre-Maurice		
	Victor Innovatex inc.		

Total des membres : 364

COMMUNICATIONS

Éco-Lien

Le CRECA a publié 2 bulletins Éco-Lien :



- > Éco-Lien – La 16^e assemblée générale annuelle (juin 2007);
- > Éco-Lien – Bilan du 1^{er} semestre 2007-2008 (février 2008).

Communiqués

- > Communiqué du 11 juin 2007 :
**«Environnement :
Un nouvel outil Web pour les citoyens
et les acteurs de Chaudière-
Appalaches»**
- > Communiqué du 21 août 2007 :
**«La Conférence régionale des élus de
la Chaudière-Appalaches (CRÉ),
l'Association québécoise de la lutte
contre la pollution atmosphérique
(AQLPA) et le Conseil régional de
l'environnement de Chaudière-
Appalaches (CRECA), ont entamé une
série de présentations sur les enjeux
du développement de l'énergie
éolienne en Chaudière-Appalaches.»**
- > Communiqué du 26 septembre 2007 :
**«Modèle d'intervention pour la
protection et la valorisation du Grand
lac Saint-François»**
- > Communiqué du 10 octobre 2007 :
**«Le Conseil régional de
l'environnement Chaudière-Appalaches
et la Conférence régionale des Élus de
la Chaudière-Appalaches organisent en
partenariat une journée thématique**

**sur la valorisation des résidus
organiques»**

- > Communiqué du 1^{er} février 2008 :
«Déversement d'Ultramar»

Articles

- > **«Le Conseil régional de
l'environnement Chaudière-Appalaches
s'implique activement auprès des
industries, des commerces et des
institutions»**
*Cosmin Vasile,
Le Peuple, édition du 25 novembre 2007;
La Voix du Sud, édition du 25 novembre
2007;
Journal de Beauce-Nord, édition du
23 novembre 2007;
L'Oie Blanche, édition du 24 novembre
2007;
L'écho de Frontenac, édition du
25 novembre 2007.*
- > **«Déversement de mazout à Lévis : des
groupes environnement s'interrogent»**
*Daphnée Dion-Viens, Le Soleil, édition du
dimanche 3 février 2008;*

Avis

Le CRECA a exprimé son avis sur les projets
soumis aux audiences publiques :

- > Mémoire présenté à la commission des
transports et de l'environnement, dans le
cadre de la consultation sur la stratégie
gouvernementale de développement
durable, par la Conférence régionale des
élus de la Chaudière-Appalaches et le
Conseil régional de l'environnement
Chaudière-Appalaches (novembre 2007) :

«Pour une meilleure qualité de vie des générations actuelles et futures : avis de la région de la Chaudière-Appalaches»

- > Mémoire sur le Livre vert sur la forêt (13 mars 2008) ;
- > Mémoire sur le projet *Pipeline Saint-Laurent* proposé par Ultramar Ltée (12 avril 2007).

Présentations

- > Une série de présentations sur les enjeux du développement de l'énergie éolienne a été présentée en Chaudière-Appalaches;
- > Présentation sur les cyanobactéries donnée au Lac Etchemin le 22 janvier 2008,
- > Participation à la première édition du Carrefour de l'Innovation Technologique tenue à Saint-Georges le 26 mars 2008, dans le cadre du programme ICI ON RECYCLE de Recyc-Québec;

CONCERTATION

Le CRECA a participé aux travaux de comités et d'assemblées des organismes suivants :

- > Comité permanent de liaison avec la communauté – Ultramar;
- > Comité de vigilance environnementale - Sanimax
- > Comité multipartite en gestion des fumiers et agriculture durable en Chaudière-Appalaches;
- > Conseil d'administration de l'IRDA;
- > Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches – le CRECA :
 - agit à titre de Groupe-conseil en développement durable;
 - siège au CA;
 - siège au Groupe-conseil santé;
 - siège à la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire;
 - siège sur la table de concertation des véhicules hors route;
 - participe à la mission de coopération décentralisée France-Québec sur les éco-industries.
- > Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC);

- > Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF);
- > Comité de bassin de la rivière du Chêne (CDUC);
- > Groupe de concertation du bassin versant de la rivière Bécancour (GROBEC);
- > ZIP du Sud-de-l'Estuaire;
- > Table d'harmonisation du Parc national de Frontenac;
- > Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud;
- > Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) – le CRECA :
 - est membre du conseil d'administration;
 - siège sur les comités suivants :
 - * Comité Eau;
 - * Comité Agriculture;
 - * Comité Matières résiduelles;
 - * Comité Énergie;
 - * Comité Faune et aires protégées;
 - * Comité Transports et aménagement du territoire;
 - * Comité Développement durable.

LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les rencontres de sensibilisation auprès de la CRÉ Chaudière-Appalaches et les directions régionales du MDDEP et du MDEIE se sont conclues par une résolution de principe adoptée par le Conseil d'administration de la CRÉ. Cette résolution fait référence à une entente spécifique afin d'assurer la mise en œuvre du développement durable en Chaudière-Appalaches.

La CRÉ Chaudière-Appalaches et le CRECA ont réalisé et présenté conjointement un mémoire à

la Commission parlementaire du transport et de l'environnement portant sur la Stratégie gouvernementale en matière de développement durable.

Le CRECA a été représenté par son directeur général, M. Cosmin Vasile, au comité technique sur le développement durable dans le cadre du processus de sélection des candidatures des prix Phénix de l'environnement 2007.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Agriculture et agroalimentaire

Le CRECA siège sur le Comité de valorisation du secteur agricole et agroalimentaire dans le cadre de la planification stratégique 2005-2010.



Forêt du Lac Saint-Laurent

Le président du CRECA, M. Guy Lessard apporte sa contribution au conseil d'administration de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA).

Le CRECA siège sur la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Ressources naturelles

Notre organisme a participé activement au processus régional de consultation de la CRÉ Chaudière-Appalaches concernant le *Livre vert sur la forêt*. Le mémoire, déposé dans la cadre de ce processus, recueille toutes les suggestions proposées par le CRECA.

Gestion des matières résiduelles

Le CRECA a contribué activement à la mise en œuvre de l'entente de partenariat avec Recyc-Québec, afin de favoriser une gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) et de promouvoir le programme ICI ON RECYCLE.



Le CRECA a réalisé, conjointement avec la CRÉ Chaudière-Appalaches et le MAPAQ, une journée thématique sur la valorisation des matières résiduelles organiques. S'adressant autant au monde municipal qu'au monde agricole, la réalisation de cette journée a été appuyée par la collaboration du MDEIE, MDDEP, IRDA, CRIQ, Recyc-Québec.

Le CRECA siège sur le comité de vigilance environnementale de Sanimax, ainsi que sur le comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud.

Protection des écosystèmes

Notre organisme a entamé les démarches et a obtenu l'octroi d'une subvention pour la réalisation d'un projet de suivi concernant les milieux humides forestiers caractérisés en 2000 et 2001. Le projet sera mis en œuvre à l'été 2008.



Lac Saint-Laurent

Le directeur général du CRECA, M. Cosmin Vasile a fait une succession de présentations du projet concernant le suivi des milieux humides réalisé en 2006, dans le cadre des Ateliers sur la conservation des milieux naturels, organisé conjointement par Nature Québec, la Fondation de la faune du Québec, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pêches et Océans Canada et le Réseau de milieux naturels.



Étang et marais Lessard

Domaine énergétique

Le CRECA, conjointement avec l'AQLPA et la CRÉ ont réalisé à l'été – automne 2007 une campagne de 10 présentations portant sur l'intégration régionale de la production d'énergie éolienne dans le contexte de la lutte aux changements climatiques.



Notre organisme a continué à faire le suivi des dossiers en cours dans le secteur de l'énergie : RABASKA, ULTRAMAR et Pipeline Saint-Laurent ainsi que les projets dans le domaine de l'énergie éolienne.

Protection de l'eau

Le CRECA a rempli son engagement concernant le soutien à la conception d'un modèle d'intervention au Grand lac Saint-François. Une présentation du modèle de concertation utilisé pour le Grand Lac Saint-François sera faite au



Forum national sur les lacs, par le chargé de projet, M. Sylvain Arsenault, accompagné de M. René Charest du Parc national de Frontenac;

Nous avons poursuivi les actions de soutien auprès du Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE) et des organismes de bassin versant (OBV) de la région de Chaudière-Appalaches, reconnus par le MDDEP. De plus, le CRECA s'est impliqué vivement afin de soutenir le bon fonctionnement et les démarches de reconnaissance des organismes de bassin versant des rivières du Sud et Du Chêne.

Un forum sur les cyanobactéries dans la région de Chaudière-Appalaches sera organisé par le CRECA en collaboration avec le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC), le Comité du bassin versant de la rivière du Chêne (CDUC), le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF), le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), le Conseil de bassin versant de la rivière du Sud (COBAVERS), le Groupe de concertation du bassin de la rivière Bécancour (GROBEC) et le Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB).



Une présentation sur les fleurs d'eau des cyanobactéries, a été réalisée par le directeur général du CRECA, M. Cosmin Vasile, au Centre Universitaire des Appalaches.

Nous avons poursuivi notre participation aux activités de la Zip du Sud de l'Estuaire.

*Le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
est un organisme à but non lucratif (fondé en 1991).*

*Il vise au développement d'une vision régionale de l'environnement et du
développement durable en favorisant la concertation de l'ensemble des
intervenants régionaux.*



DIRECTION GÉNÉRALE :

Cosmin Vasile, directeur général

RÉDACTION :

Guy Lessard, président

Cosmin Vasile, directeur général

**COORDINATION ET
CONCEPTUALISATION**

Sonia Brassard, adjointe administrative



22, rue Sainte-Hélène
Breakeyville (Québec) G0S 1E2
Tél. : 418 832.2722
Télec. : 418 832.9116
Sans frais : 1.888.832.2722

Courriel : creca@creca.qc.ca

www.creca.qc.ca